

L'ACTIOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles pécirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

SEULS.

On a pu voir, par notre dernier numéro, que le résultat du deuxième concours littéraire ouvert par l'Actiot est loin d'être brillant, quant au nombre des pièces produites ; il serait même décourageant, si nous n'étions cuirassés contre de semblables mésaventures et bien décidés à passer outre.

Peut-être sommes-nous un peu pressés et avons-nous tort d'espérer que d'autres Nivellois partageront notre ardeur pour les études wallonnes. Le plaisir toujours vif, toujours neuf, que nous procurent ces études nous fait trouver singulières l'indifférence du grand nombre et l'hostilité de quelques uns. Mais n'y a-t-il pas large place entre notre enthousiasme et l'inertie de nombreux jeunes gens, qui paraissent s'intéresser à nos travaux, qui s'en entretiennent souvent avec nous et qui nous laissent cependant toujours seuls attelés à notre tâche.

Car c'est réellement une tâche que nous avons entreprise ; nous la poursuivons de tout cœur, avec persévérance, avec passion ; mais nous ne cachons pas que l'isolement dans lequel on nous laisse nous la rend parfois ingrate et ardue.

Nous ne nous plaignons pas ; nous constatons un fait, que nous trouvons regrettable : la vieille langue, le pur wallon de nos aïeux, s'altère, s'affaiblit et va peut-être mourir. N'est-ce pas un devoir filial de chercher à lui rendre un peu de vigueur et un travail utile de l'étudier de près et de ne pas laisser se perdre les curiosités linguistiques, les images hardies, les beautés naïves que l'on peut encore y moissonner à pleines mains ?

On le croit à Liège, notamment, et l'on y est en train de disséquer le wallon, tout en le chantant avec âme. Nous essayons d'en faire autant ici. Mais les ouvriers sont rares, si la moisson est abondante.

Qu'importe ? Nous continuerons, peut-être, à travailler seuls ; mais, à coup sûr, nous travaillerons.

STOISY.

Les « Pictoux »

Nous les avons vus arriver, il y a quelques semaines, par bandes de quatre, cinq ou six hommes, portant tous la lourde besace à deux faces et leurs outils de moissonneurs ; nous les avons vus descendre silencieux, d'un pas pesant et fatigué, faire de longues stations à la maison de M. Léon Denayer, laissant sur le trottoir leur lourd bagage, et se diriger enfin vers les différentes fermes où ils doivent commencer la moisson.

Nous les revoyons encore, chaque dimanche, en bandes plus nombreuses, envahir la grand-place de sept à dix heures du matin ; ils se tiennent groupés à la sortie de la messe ; ici, ceux originaires d'un même village, là, ceux de fermes voisines entre elles ; leur costume uniforme, se composant d'une casquette de soie, d'un sarrau défranchi et pâli et d'un pantalon marron en pilou ou en cuir anglais, forme tache au milieu des toilettes fraîches et pimpantes des Nivelloises sortant de la messe.

Ils parlent entre eux de choses et d'autres, de l'avancement de la moisson, de l'époque du retour, et après être restés longtemps groupés vis-à-vis de la porte de l'église, ils se

promènent lentement sur la place, s'arrêtant à la vitrine de chaque magasin, surtout près des maisons de confections, où ils discutent entre eux la valeur des costumes étalés, pour aller ensuite prendre la goutte à la même maison du marché au bétail.

Les bazars reçoivent aussi leur visite et c'est là qu'ils s'approvisionnent de boîtes à allumettes, de pipes en bois et de chapeaux en paille à larges bords.

Ces rudes travailleurs, au teint bruni par le soleil, nous viennent, en grande partie, des environs d'Enghien ou de la vallée de la Dendre ; les uns sont engagés par un *maïsse pictou*, qui a travaillé pendant de longues années chez le même fermier et auquel celui-ci s'adresse chaque hiver pour former sa bande de moissonneurs ; d'autres, les nouveaux, nous arrivent par l'intermédiaire de *placeurs* du pays ; on rencontre aussi des Wallons du Hainaut, mais ils sont moins nombreux que les Flamands.

Ceux-ci fauchent le grain, le mettent en gerbes et forment les gerbes en dizeaux, tandis que leurs confrères wallons se contentent de faucher et exigent ainsi un nombreux personnel de lieues. Les premiers reçoivent de seize à dix-huit francs par hectare abattu, et les seconds ne sont payés qu'à raison de onze à douze francs par hectare. Les uns comme les autres sont logés et nourris dans la ferme qui les employe ; ils y ont de plus un certain nombre de tonneaux de bière, réservés pour eux seuls et souvent déposés dans une cave spéciale.

Les *pictoux* (ce nom leur vient de leur courte faux, le *piquet*, qu'ils manient d'une main) ne connaissent guère le repos pendant toute la moisson : travaillant à pièces, ils cherchent à abattre le plus grand espace sur le moins de temps possible, et bien souvent, quand la saison est bonne, tous les grains murissant presque en même temps, ils peuvent à peine suffire à la besogne.

Levés vers deux heures du matin, ils sont à l'ouvrage avant que le soleil ait dépassé l'horizon ; ils interrompent leur travail vers midi et prennent un repos de deux heures, pendant la plus chaude partie de la journée, pour recommencer à travailler jusque bien tard dans la soirée, profitant de la clarté de la lune après celle trop brûlante du soleil. Souvent même, tout repose dans la ferme, lorsqu'ils viennent s'étendre pour quelques heures, sur leurs maigres paillasses de paille d'avoine.

Les dimanches et les jours de pluie sont leurs seuls jours de repos ; lorsqu'ils sont revenus de la ville, bien loin de se répandre dans les cabarets du village, comme les autres ouvriers, ils restent à la ferme, s'amusant entre eux à divers jeux ; mais le plus souvent ils cherchent à se refaire de nouvelles forces dans un repos qui leur a manqué pendant toute la semaine.

Les plus jeunes d'entre eux et les moins habitués à la besogne ont surtout besoin de repos après quelques journées de travail ; car pour eux principalement, le labeur est rude : malgré leur faiblesse ou leur inexpérience, ils doivent travailler autant et aussi vite que le chef de la bande, qui est toujours le meilleur ouvrier ; ils entament une pièce de grain en s'échelonnant les uns les autres, le *maïsse pictou* en tête, et quelle que soit la rapidité de son travail, il faut le suivre pas à pas, pour

ne pas causer des retards dont toute la bande devrait souffrir.

Il est vrai que bien souvent le plus faible est placé le dernier ; il est le domestique des autres ; c'est lui qui vient à la ferme chercher à midi les provisions, la soupe et la bière, prenant ainsi quelques instants de repos.

CLIPOTIA.

Au Collège.

Lundi dernier, a eu lieu, au Waux-Hall, la distribution des prix aux élèves du Collège communal. Cette cérémonie, à laquelle peu de monde assistait, était présidée par M. le Bourgmestre, entouré de quelques conseillers communaux et de MM. les membres du bureau administratif du Collège.

M. Simon, professeur de mathématiques supérieures, a prononcé le discours d'usage. Il a choisi pour sujet l'étude des mathématiques et parfaitement démontré la nécessité de ces études, qu'on avait supprimées du programme de certaines sections de classes.

Cette cérémonie a été l'occasion d'une manifestation sympathique en l'honneur de trois professeurs qui ont obtenu, pendant l'année, des distinctions honorifiques : M^{rs} Vandermarlière et Brancart, qui ont reçu la décoration civique et M. Lannoy, directeur du pensionnat et ancien professeur de rhétorique latine, qui vient d'être élevé au grade de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. le Bourgmestre, après avoir félicité MM. Vandermarlière et Brancart, s'est adressé à M. Lannoy, dont il a rappelé la carrière brillante au Collège communal et lui a attaché à la boutonnière la croix de chevalier. A ce moment, toute la salle éclate en applaudissements et l'orchestre entonne une brabançonne.

Puis M. Buisseret, préfet des études, s'adresse à son tour à M. Lannoy, au nom du corps professoral, et lui remet un superbe bouquet ainsi que la réduction de la croix qu'il vient de recevoir.

On procède ensuite à l'appel des lauréats. Comme les années précédentes, les programmes sont pris d'assaut.

Voici les noms des jeunes gens qui se sont particulièrement distingués :

Rhétorique latine : Declercq, Ernest. (Bravo, Phrasie !)

Poésie : Colinet, Arthur et Isbecque, Paul.

Troisième latine : Flesch, Joseph ; Hautain, Emile et Houdart, Léon.

Quatrième latine : Baude, Siméon ; Denuit, Georges ; Glibert, Louis.

Cinquième latine : Stocq, Joseph et Froment, Albert.

Sixième latine : Demeure, Léon.

Septième latine : Vandermeulen, Henri.

Quatrième professionnelle : Charon, Charles.

Cinquième professionnelle : Morlet, Paul.

Sixième professionnelle : Bodiaux, Florimond ; Danheux, Charles et Iluet, Léon.

Septième professionnelle : Riga, Oscar et Deppe, Albert.

VAS-Y-VIR.

Examens universitaires.

M. Tordeur a subi avec succès l'examen de candidat en pharmacie.

Toutes nos félicitations.

Boîte du Journal.

« In broqu'leux », se disant assidu aux exercices de tir, trouve étrange que la porte du hall soit constamment fermée. Broqu'leux, « qui n'a ni n' grosse drigele, fait n' s'irte mine, tous les coups qu'i dwet bwère in verre in passant pau cabaret du concierge ».

Il demande « s'i n'a ri à fait à ça ».

R. — Coumarade Broqu'leux, il a in chef dins l'gârde civique, c'est à li qu'i vos faut écrire. Tant-s-qu'à nous, nos n'sarinnés ri fait.

A DROITE & A GAUCHE.

En Mars 1886, à l'époque des grèves, on reçut à l'hôtel-de-ville un télégramme ainsi conçu : Fleurus — Train, 150 grévistes sur Nivelles.

On se rappelle encore la belle panique que cette nouvelle provoqua chez les habitants.

Lorsque le train arriva, le corps d'armée qui l'attendait fut tout stupéfait de n'en point voir descendre l'ennemi ; on fouilla le train et l'on y découvrit une demi-douzaine de pauvres diables qui ne comptaient même pas descendre à Nivelles.

Il paraît que le télégramme, cause de l'aventure, était ainsi rédigé : Fleurus — Train 150, grévistes sur Nivelles. Le télégraphiste avait, par distraction, déplacé la virgule... et mis Nivelles sens dessus dessous.

Voici comment un Aclot raconte l'aventure :

POU N' VERGULE !

In l'an quatre-vingt chiz' du nouvia calendie,

— Vié l' mitan du mwé d' mars — au pais d' Châlerwé

Les gréviss' d' briginn' tout ! Comm' en' bint' de sauvatche

I m'tinn' chateaux, verries, à fe-z-ey à piatche.

Mais dins l' vill' de Djean-Djean, les Aclots s'tinn' tranquies

Et leus loss' de garçons fsinn' co danser les lies.

Put-ett' qu' l'un ou bi l'aut' avou l' vesse en' miette

In vyant n' mass de dgins scoffis... dedins l' gazette,

Adon qu'à l' gar' de l'Ess — dins l' djournée du sam'di —

In train avou passé, de saudarts tout rimpli.

Vià l' dimince arrivé... Quéf' affair', mes effants !

Les coumèr's su leu n'hueli' fésinn' leus p'tits cancons,

Pindint qu' les Nivelwés (bi seur pou mieus fé d' l'homme)

Stitchis tout près d'su l' fe, à l'aiche, pétinn' leu somme.

T'à-n-in coup, su l' marchi' o vvet des dgins couri : —

— « Qu'ess qu'il a là ? » dist-o. — « Les gréviss' » qu'o respond.

— « Les gréviss' ? Ni possip ! — Djé vos dis qu'i vont v'ni. »

— « Yusqu' i sont ? L' z'avez vus ? — I sont à l'estation. »

— « Waie ! Bi, no astons prop' : pou d' sab' ie pou d' fusiques ! »

— « Au moins s'on avou co n' pougnée de gard'-civiques, »

Berdèlinn les rentiers, in tout t'nant leus maronnes

Ey in suant des goutt' co pu gross' que des prouines.

In much' ess boûrs' dins l' caf', l'aut' s'écourt au guerni ;

— Djé n' vos racont' ni tout, pasqu' djé n' sarou ni —

Mais toudi qu' les pompiers dallinn' qué leus spitrouies,

Pou fe tcher' les gréviss' et nez dins les berdouies....

In bazar, in dallatch', qu' n' d'a pou ieu d' parcie

Quand l' fameux Josué fesout djéki l' soleie :

Ce feuilleton nous a été envoyé par un de nos jeunes lecteurs.

Bien que notre wallon soit assez riche pour permettre d'exprimer des sentiments élevés et poétiques, et que ce soit une erreur de croire qu'en l'employant, on doive toujours rester bas et trivial, le genre adopté par notre correspondant est difficile à traiter, surtout si l'on veut développer des idées exprimées d'abord en français.

Chaque langue a son génie, son caractère propre ; le sentiment wallon n'est pas le même que le sentiment français ; c'est faire fausse route que de traduire en wallon d'une manière plus ou moins servile, un morceau français, en répandant par ci par là, dans la traduction, des r'razis et des expressions wallonnes pour essayer de donner à la composition générale un goût de terroir.

C'est ce qu'a fait notre correspondant, et nous pouvons affirmer, d'après les envois que nous avons déjà reçus, qu'il n'est pas le seul à verser dans cette erreur.

En engageant ces nouvelles recrues à continuer de s'occuper du wallon, nous nous permettons de leur donner ce conseil : « Pensez et écrivez en wallon. »

C.

I n'ont sté rapaigi qu'in vyant arrivés
Les deux quâtrons d'gendarm' qu'on avou spédiés. —

Et tout ça, l' cwétri bi, pou n' malheureus' vergule,

Qu'in employé avou (in tout rwéfant l' pendule)

Mis par dévant in chif' à l' plag' d'el mett' padric.

Su l' dépêch' qu'astou v'nue, vie twès heur', à l' mairrie.

Vos direz comme mi, n' do : El diâp' n'est-i ni d' dins ?

Fé sourti des gréviss' du liméro d'in train !

El télégraf' hazard, c'ess' l'enn boum' indvintion

Mais c' djou là, d'a fé n' bell' à l'administration.

Il a n' faut' jusqu'o prind el Pirée pou in 'homme ;

Doûci, cé n'est ni l' même, swelt, mè n'est-c' ni tout comme ?

NESSALWET.

Pa d'sous l' kloki d' Nivelles.

Octôpe 1887.

Nous sommes heureux d'apprendre à ceux de nos lecteurs qui ont souscrit, en décembre dernier, au supplément annoncé par l'Aclot, que la Société du Folklore wallon leur fera parvenir régulièrement et gratuitement l'ouvrage dont le premier fascicule est signalé dans notre Bibliographie.

Nous dirons un mot, la semaine prochaine, des blasons communaux que l'on a placé sur la façade du Palais de Justice.

Il paraît que certains musiciens de la garde civique sont mécontents au point de vouloir se mettre en grève.

Et la cause de ce mécontentement ? C'est que d'après la convocation envoyée par le major, il ne leur sera pas permis de montrer aujourd'hui leurs blancs plumets à l'officier supérieur qui vient inspecter le bataillon.

Disons toute de suite, pour la justification du major, que ces inspections doivent toujours se faire en tenue de campagne.

Pour nous, qui avons pu les admirer une fois encore, jeudi soir, nous nous consolerons facilement de leur absence à la grande parade de ce jour.

Il s'élève, depuis quelques semaines, des plaintes nombreuses sur le gaz fourni actuellement aux habitants. Dernièrement, on a dû interrompre la répétition de l'Harmonie, malgré les cinq forts becs éclairant la sallé des Canonnières.

De plus, il arrive très souvent qu'on éteint une grande partie des réverbères avant l'heure réglementaire.

Il serait bon de rappeler à la compagnie concessionnaire du gaz, qu'elle est tenue, par son contrat, de fournir à ses abonnés et à la ville, en quantité suffisante, du gaz de bonne qualité.

Des consommateurs sont atablés, le soir, au café ; l'un d'eux fait admirer à ses voisins

DJEAN ET MARIE

Counchiz bi Baudémont ?

C'est là qu'i s'avinnent counneu. Il l'avou vu dsus les tchiaux d' bo, i s'avou aclié tout près d'ielle et li-z-avou paî in tour, deux tours, twès tours....

I s'avinnent enne miette parlé ; adon, i-z-avinnent dansé échenne, i stinnent ervénus échenne : ç'astou deux dgins heureux.

Li avou vingt-deux ans, ielle dige-huit ; i stinnent tous les deux d' Vesnau.

Djean bouttou avé s' père su les tchamps. Marie rimplaçout, à l' maiso, ess poufé mère qu'elle n'avout tout près ni counneu.

Pus d'in gaiard s'avout djà rtourné dsus, inais elle n'avou jamais wéti après ieuss.

Eyé vià qu'à n' ducasse....

**

El lend'main, es' djournée, d'à li, finichou à chize heures. Comme elle avou chenné longue à Marie, qui avou pourtant tchanté, tchanté....

Li, d'edjà tout rassauré èyé prope comme in pèle, d'allou prinde enne chope au Tchârlî, pou cachi dé

une splendide pipe de longueur, dont le cullottage bien réussi lui a coûté toutes les soirées d'un long hiver.

La pipe passe de mains en mains, l'un des consommateurs s'adresse au propriétaire du timy, qu'il tient délicatement entre le pouce et l'index :

— Est-ce qu'è d'pò bi l' téné ?

— Non fait ! I n' manqu'rou pus qu' ça !

— Dins c' cas-là, adon....

Et il ouvre la main et laisse tomber la pipe, qui se brise en mille morceaux sur le plancher. D'où fureur du propriétaire.

— Bi, répond le coupable, vos m'avez dit qu' djé n' povou ni l' téné, i fallou bi qu' djé l' lache.

Actes officiels.

Par arrêté royal du 27 juillet 1890, sont nommés agents du trésor :

A Charleroy (Hainaut), M. Dubois (F.-B.), actuellement agent du trésor à Nivelles (Brabant).

A Nivelles, M. Lemaire (L.-J.), actuellement agent du trésor à Neufchâteau (Luxembourg).

Par arrêté ministériel du 4 août 1890, MM. Montois, Emile et Herman, Henri, de Nivelles, sont admis en qualité d'élèves instituteurs à la division inférieure (première année d'études) de l'école normale de l'Etat à Nivelles.

Mlle Badart, Isabelle, de Nivelles, est admise, en qualité d'élève institutrice, à la division inférieure (première année d'études) de la section normale d'institutrices de l'Etat à Andenne.

Par arrêté royal du 31 juillet 1890, MM. De Buriel (A.-L.), avocat à Bruxelles, et Fievet (E), vice-président de la commission administrative de la maison d'arrêt de Nivelles, ancien avoué, ancien notaire et ancien juge suppléant à la justice de paix de ce canton, sont nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold.

FÊTES ET CONCERTS.

Le Cercle Musical a exécuté de nouveau, dimanche dernier, sur le kiosque de la Dodaine, le programme du concert qu'il avait donné sur la Grand'Place, le jeudi précédent.

Une foule énorme est allée, jeudi soir, admirer le kiosque de la Grand'Place, brillamment éclairé et orné de tout ce que notre ville compte d'éblouissants plumets.

La musique de la garde civique y a donné, en effet, un concert, et un beau concert. Le choix heureux des morceaux et leur bonne exécution ont été fort goûtés du public, qui est revenu de son éblouissement pour applaudir comme ils le méritaient ces excellents musiciens et leur chef, M. Raphaël Delvaux.

l' vir in passant.

El rîdeau astou r'lèvé ; il ont dévnu rouches tous les deux !...

Ey il a co rpassé in f'sant 'n' petite signe, oh mais n' petite !...

Fou télmint qu' i stou binaiche, i passe in twèsième coup : l' rîdeau astou r'desquindou....

**

Eyé pourtant, tous les djous qui suvinnent, el' même pourmènade ercoumminchou. I s'avinnent dit bondjou, i-z-avinnent blagui n' miette, si bi qu'à l' ft, tous l' dimanches èyé tous l' jeudis — comme i rattindinnent ces djous là ! — o povou l' zes vir in heure, quéqufwè deux, babiant échenne dessus l'appa.

**

El ducasse de Moustieux arrivou. I d'in parlinnent d'edjà quinze djous à l'avance. O s' prometou tant d' plaisi !...

I n' sé sintinnent pus quand i sont voie pou ç' bal là !.. Etou, i s' d'in sont d'nés djusqu'à là ! I sont là d'mèrès au bal, sans passer 'n' danse, toudi ieusses deux. Quand i sont sourtis, i stinnent fraiches comme des lavettes.

In rallant, elle a toussi in coup, deux coups, twès coups....

Bibliographie.

La Société du Folklore Wallon vient d'adresser à ses membres le premier fascicule de son *Questionnaire de Folklore*.

Ce fascicule contient 250 questions réparties en trois chapitres : I. — Êtres merveilleux (Première partie) ; II. — Animaux ; III. — Agriculture.

L'ouvrage paraîtra en une dizaine de fascicules de 46 pages. Tous les membres de la Société le recevront gratuitement à titre de bulletin pour 1890. Le prix du volume sera de cinq francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société. Elles sont priées de souscrire par carte postale adressée à M. Vaillant Carmanne, éditeur, 8, rue St Adalbert, à Liège, et d'indiquer si elles désirent recevoir l'ouvrage en un volume ou par fascicules.

Société Liégeoise de Littérature wallonne.

CONCOURS NATIONAL WALLON.

La Société Liégeoise de Littérature wallonne a décidé d'accorder :

A. La meilleure pièce de poésie wallonne sur le XXV^e anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté Léopold II, Roi des Belges :

1^{er} prix, une médaille d'or de la valeur de 100 fr. ;
2^e prix, une médaille de vermeil massive de la valeur de 50 fr.
Nota. — La forme de l'œuvre (conte, chanson, scène populaire, etc.) est laissée à l'appréciation de l'auteur.

B. Au meilleur crémignon wallon, dont le sujet est laissé au choix de l'auteur :

1^{er} prix, une médaille d'or de la valeur de 100 fr. ;
2^e prix, une médaille de vermeil massive de la valeur de 50 fr.
Les pièces seront remises chez M. Eug. Duchesne, secrétaire de la Société, rue du Pot-d'Or, 49, avant le 15 septembre 1890.
Les pièces ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse. Ce billet portera une devise répétée en tête du manuscrit.

Vu l'importance du concours, la Société a formé dans son sein un jury de douze membres. Elle annoncera ultérieurement la date de la remise des médailles aux lauréats.

Le Secrétaire, Eug. DUCHESNE. Le Président, J. DEJARDIN.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 2 AU 9 AOUT 1890.

NAISSANCES. — Henri-Léon-Ghisl. Barbier. — Alfred-Joseph-Philippe-Gh. Tilmanne. — Mathilde-Justine-Ghislaine Lacoste.

MARIAGE. — Joseph Taterman, 30 ans, employé, avec Mathilde-Marceline-Gh. Philippe, 29 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Augustin-Joseph Delalieux, 74 ans, ouvrier d'atelier, époux de Anne-Joseph Hincq, décédé faubourg de Soignies. — Charles-Gh. Binet, 44 ans, ouvrier brasseur, époux de Marie-Gh. Wilmet, décédé rue des Brasseurs. — Jean-Guibert Winand, 57 ans, domestique de ferme, décédé boulevard de la Batterie.

* * *
Tout un matin, o-n-avou sté quer l' méd'cin. C'astout nî in catarrhe qu'elle avou, c'astou n' fluxion d' pwe-trine. Il a r'vênu d'ainsi n' semaine sans trouver d' cand'gmints. L' dimanche, c'astou toudis d' pire in pire. O-n-avou tout aspruvé : i n'avou ieu pod d'avance.

Pa n' belle djournée, el médecin astou sourti in d'zant : « C'est tout près tout... »

* * *
El ducasse de Moustieux astou outte d'in mwès, qu'ou poutou l' poufe Marie, à l' cémintière.

Tout l' monde astou invoie; in djoune homme demèrout là tout seu, stindu su l' terre, tout près de l' fosse, es' tiesse dins s'estoumac: c'astou Djean. Il a volu là d'mèrer s'qu'au nûte.

Eyé l' lendemain, o l'a là r'trouvé aussi fwé qu'enne glace.

* * *
Counichiz bi Baudémont?

C'est là qu' s'avinnent counneu. Il l'avou vu dsus les tch'fau d' bo, i s'avou achi tout près d'ielle et li-z-avou paî in tour, deux tours, twès tours....

I s'avinnent enne miette pârlé; adon, i-z-avinnent dansé échenne, i stinnent ervénus échenne: c'astou deux dgins heureux....
NORÉ.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

A vendre de la main à la main :

Une belle Maison de Maître

située **rue de Soignies à Nivelles**, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisance; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Biéval par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie. L'eau de la ville et le gaz y sont installés.

Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, **avec jardin**, sises au centre de la ville. — *Grandes facilités de paiement.*
S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ À GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâti,

situés à Nivelles, avenue du *Moulin Delfosse*, d'une contenance superficielle de **83 ares 40 centiares**.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

La maison Jamart a l'honneur d'informer sa nombreuse et ancienne clientèle, qu'à partir du 15 juin, les **ateliers et magasins de chaussures** seront transférés de la Grand'Place, 63, à la **rue de Ste-Anne, 7**, près du nouveau Palais de Justice. (150)

ON DEMANDE UN DOMESTIQUE.

GAGES D'APRÈS MÉRITES.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (127)

Tous les jours glace brute naturelle, et sur commande, glaces à la vanille, au café, aux framboises, etc. **Tous les DIMANCHES GLACES PAR PORTIONS CHEZ HYVERNAUX, PATISSIER, GRAND'PLACE.** (125)

FREDERIC WILLAME,

Rue de Bruxelles à Nivelles.

BANQUE & RECouvreMENTS
VENTE ET ACHAT DE FONDS PUBLICS
COURTAGE : Un franc par mille.

AGENCE PRINCIPALE de la C^{ie} belge des « PROPRIÉTAIRES RÉUNIS », pour l'assurance à primes contre l'incendie. (129)

LAMBERT JOSEPH, boucher

(CAFÉ-RESTAURANT)

rue Ste-Anne, Nivelles.

Tous les dimanches et lundis **tête de veau à la vinaigrette**. Envoi à domicile sur commande. (131)

PARAITRA PROCHAINEMENT :

El Rouse de Sainte Ernelle,

drame (?) wallon, par Georges WILLAME.

Prix par souscription : fr. 1.00.

Prix en librairie : » 1.25.

On souscrit chez M. AD. MERTENS, éditeur, 12, rue d'Or, à Bruxelles, ou chez l'auteur, 77, rue de Charleroi, à Nivelles.

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpital, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canoniers, 2. (124)

Étude de Maître A. DELBRUYERE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verclst.

Jouissance immédiate.

Pour les conditions, s'adresser en l'Étude du dit notaire. (91)

A. LEFEBVRE-DELMELLE

RUE DE NAMUR, 30, NIVELLES.

Porcelaines, faïences belges, françaises et anglaises — Cristal uni, gravé et taillé — Demi-cristal — Gobeletterie commune — Poterie — Lampes et suspensions — Bougies.

Grand choix de fantaisies. (127)

H. WERS & J. PEETERS

AGENTS DE CHANGE ET CHANGEURS

134, Boulevard Anspach, 134; BRUXELLES.

Change et fonds publics — Ordres de Bourse — Commission 1 franc par 1000 — Renseignements gratuits sur toutes les valeurs.

Encaissement **sans frais** de tous coupons belges et étrangers.

Correspondants à : Paris, Berlin, Londres, Amsterdam. (128)

Le sieur ROOBAERT, charcutier, rue St Jean, n^o 5, près de l'Eglise St-Nicolas à Nivelles, a l'honneur de faire connaître qu'il peut fournir des jambons cints, soit entiers, soit par morceaux, d'aussi bonne qualité et au même prix qu'à Bruxelles. Etabli pendant onze ans dans cette dernière ville, il est à même de livrer de belle et bonne marchandise lorsque les clients lui donnent le temps d'en soigner la fabrication.

Tous les jours : Jambon, tête de veau vinaigrette, pâté de foie, tête pressée, boudins de Liège, français et blancs, saucissons de Boulogne 1^{re} qualité, bloeds-pens, etc., etc.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18. (55)

A vendre d'occasion, **un vélocipède neuf**, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

CHALET DE LA DODAINÉ.

GAUFRES tous les dimanches.

Bières de Diest, Peeterman et Lambic en bouteilles. — Faro et bière brune.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
— 101 —

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN
— 101 —

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Faisanderies.
Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-motivés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploieriez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
Boîte brune, » » » »	»	1,75
» mauve, » » » »	»	2,00
» blanche, » » » »	»	2,50
» avec ruban, » » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^{ts} la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.** (76)

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES,

Champagne Charles RIVART, Reims (36)

Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1^{re} qualité, tels que linteaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, rouloirs, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est. (110)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR
Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupogne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons, Vases de latrine en grès vernissés. (105)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR
7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité DE CHAMBRES FUNÈRES

Elegante légère solide CHAISE VIENNOISE
Prix : 6 FRANCS. (93)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,
32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION,
— BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX. (122)

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande Maison, rue S^{te} Anne et plusieurs petites Maisons.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart. (79)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES
A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres
Grilles d'entourage, Caveaux de famille,
CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.
Bureaux: 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

GOUTEZ LE BON TABAC
et les fins cigares
de JEAN SCHOLTUS
ANCIENNE MAISON DERNIS
Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (61)

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS. JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR
rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (84)

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR
Ancien chef ouvrier de François Schwarz
RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. — Pannes en verre, mastic.
Travail soigné. — Prix modéré. (116)

Voulez-vous être bien habillé au goût du jour
Adressez-vous chez F. ROMBOUTS

PROFESSEUR DE COUPE ET COUPEUR DIPLOMÉ
RUE SAINTE GERTRUDE, 16, NIVELLES.

En examinant sérieusement et avec un peu d'attention, les TISSUS ainsi que les VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS de cette maison, on reconnaît de suite combien ces produits sont supérieurs, comme qualité, comme fini à tout ce qui se vend ailleurs.

Pourquoi payer ailleurs 50 francs pour un costume, lorsque vous pouvez avoir le même sur mesure, en belle chevrotanglaise, garantie pure laine, au prix de 38 francs ?

PANTALONS, haute nouveauté anglaise, vendus partout 25 et 28 francs, au prix incroyable de 16 et 18 francs.

Costumes pour hommes de 11,50 à 38 francs.

Choix considérable de pantalons.

Couper expérimenté, M. ROMBOUTS donne toute garantie à sa nombreuse clientèle. Aucun vêtement n'est livré s'il n'est entièrement du goût de l'acheteur.

Une simple visite aux magasins vous permettra d'apprécier les avantages réels que vous pouvez y trouver. (118)

PRIX FIXE.